



**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU CNAV
DU 3 MARS 2018**

Activité route par Dany :

Participants : Michel Delamare, Alain Gouyat, Pierre Marmillod, Jacky Lebars, Nicolas Rochard, Yves Perrusset, Jean-Pierre Miguet, Xavier Raynazud, Pascal Machu, Jean-Marie Bonnin, Francis Pelissier, Sylvie Creuzennet, Valérie Vantrepol

Championnat national de cyclo-cross 2018 à Stains (93) :

Nous félicitons les organisateurs pour la tenue du week-end et son bon déroulement dans des conditions climatiques particulières (la pluie a entraîné un terrain très boueux).

En amont, nous avons encore noté quelques soucis concernant les engagements qui ont engendré un surcroît de travail pour les responsables du CNAV.

Nous déplorons le vol de deux vélos lors de la réception finale.

Nous attendons le bilan financier alors que certaines subventions promises n'ont pas encore été touchées par les organisateurs.

Quelques aspects techniques :

Il est bon de rappeler que nos règlements n'autorisent pas le changement de vélo pour les minimes et cadets (afin de maintenir l'égalité des chances de chacun).

La présentation de la pièce d'identité et de la licence de l'année précédente est obligatoire lors du retrait des dossards. Certains parcours pour les jeunes ont été modifiés en raison de l'état du terrain. Malgré cela, la difficulté pour les écoles du vélo restait (trop?) importante.

Accès difficile pour le nettoyage des vélos pendant les épreuves.

15 contrôles anti-dopage ! Nous attendons les résultats.

Restauration de qualité, belle remise de récompenses. Bravo à Daniel Lamy et à son équipe !

Pour les comptes du CNAV, les recettes sont de 4322 euros pour un total de dépenses de 3833,60 euros.

National route 2018 par Jean-Pierre Miguet

Après consultation de la plaquette relative au Championnat National de cyclisme sur route organisé le 7 et 8 juillet 2018 par le Comité et la Commission de Saône et Loire, certaines modifications ont été formulées

Les cadettes auront un tour de plus à effectuer 4 tours de 9 km 170 soit 36 km 680

Inversion du menu entre le dimanche midi et dimanche soir, Au niveau du dessert modifier Flan à la vanille et non à la famille !!!!!

Dans le déroulement des épreuves Horaires – Protocole

Supprimer « Inauguration » ne laisser apparaître que « Coupure de Ruban »

Les responsables Fédéraux du CNAV fixeront le nombre d'équipes pour le contre la montre, la clôture des engagements est fixée au 4 juin 2018

Organisation des Nationaux à venir par Jean-Marie Bonnin.

Les coreprésentants fédéraux se rendront à St Gengoux le National pour valider les infrastructures et le départ du CLM, le lundi 9 avril au retour de l'AG de la FSGT à Balaruc les bains.

Le CNAV sera représenté à l'AG de la FSGT par R.Geisser, Y.Perrusset & JM.Bonnin.

Nous avons une option pour l'organisation du national de cyclo-cross de 2021 dans le Morbihan.

Cyclo-cross de 2019 :

Les coreprésentant fédéraux se rendront à Belleneuve sur le site du National de cyclo-cross 2019, courant juillet après le National route de St Gengoux pour rencontrer l'organisateur et faire le point avec lui sur l'organisation et les moyens à mettre en place et l'aide que nous pouvons lui apporter.

Jacques & Francis se rendront sur le circuit début novembre 2018 pour validation.

Dossards des Nationaux : La FSGT a un partenaire officiel, il nous reste à définir comment nous pouvons collaborer ensemble pour que la dimension des pièces qui correspondent aux besoins des activités vélo.

Effectifs : Les effectifs à fin Aout 2017 ont été communiqués aux membres du CNAV, nous avons 25116 licenciés dans 935 clubs issus de 69 comités

Présentation du bilan type d'un championnat : Le bilan type sera fourni avec le CDC à l'organisateur d'un championnat.

Remboursement des frais des représentants du CNAV : Nous octroyons un dédommagement de 150 euros à Jacques Woiffard pour son déplacement aux Nationaux de Stains. Nous actons le principe que tout frais « exceptionnel » doit être accepté par le CNAV lors de sa réunion plénière qui précède le championnat concerné. Le cas échéant, nous ne dérogerons pas à cette règle.

Repas du midi CNAV : nous constatons que la formule choisie est de meilleure qualité pour un prix moindre.

Activité VTT par Roland Geisser

Participants : Gérard Berchiat, Jean-Pierre Courteaux, Eric Lancien, Pascal Dupas.

Excusés : Jacky Charnay, Nicolas Mourot, Jean-Pierre Roux,

Tour de table Régions

- **SEINE MARITIME Le Havre**
11 clubs / + 1 nouveau Club.
Calendrier 2018 : 19 courses 5 randonnées.
Participants en moyenne : 200/260.
- **ILES de FRANCE**
24 clubs dont 5 que VTT
7 Epreuves jeunes / 5 épreuves Adultes et 1 randonnée.
Jeunes 70 participants moyenne
Adultes en dents de scie de 50 à 100.
- **HAUTS de France**
Nombre de club : Pas de calais 45 clubs 174 coureurs / Le Nord 10 clubs 27 coureurs / la Somme 40 clubs 224 coureurs et l'Aisne 1 club
15 courses (saison septembre à mars) réflexion vers une saison inverse ???
150 participants sur l'année
- **ALSACE**
28 clubs
1170 licenciés dont 578 spécifique VTT
Trophée Rector'Cup poussins à minimes = 325 participants.
- **GARD / Herault**
9 épreuves FSGT/FFC
Participation 1^{ère} épreuve 450 ; 2^{ème} épreuves 390

Proposition du règlement

Championnat National FSGT de VTT Règlement 2019

Période de référence : pour une meilleure compréhension mettre 1 juin 2018 au 31 mai 2019

De même tout coureur (homme ou femme) ayant été classé 1^{er} catégorie à la FFC au cours des 6 dernières années, ou ayant marqué plus de 200 points au cours des deux dernières saisons ne sera pas admis.

4 MATERIEL

L'utilisation d'un seul VTT est autorisé

Critérium National FSGT des Jeunes Vététistes Règlement 2019

Matériel

Mettre en rouge **aucun changement de vtt n'est autorisé entre les 2 épreuves.**

Mettre des bracelets aux vtt des jeunes (comme aux Randonnées) prévoir un petit budget.

Proposition de la Charte d'organisation des Championnats. (il est possible

La Charte fédérale de la FSGT et le cahier des charges d'organisation d'un fédéral des activités vélo devront être signés par l'organisateur, Le comité, et le représentant Fédéral de l'épreuve Fédéral.

Le Comité doit être le maître d'œuvre, il est la personne physique ou morale qui a en charge de diriger et faire exécuter la réalisation d'un ouvrage. par le Maître d'ouvrage en lien avec les représentants fédéraux.

Plaquette Fédéral :

Titre Championnat National ou Championnat Fédéral FSGT

Et **peu** comporter : en première page, le mot du Maire etc..

Et **obligatoirement** le programme du fédéral, une liste d'hébergements etc...

Une plaquette type est disponible sur le site Préciser ou et comment y accéder

Récompense :

Maillots Critérium sans date et lieu (Dotation par le CNAV)

Spécialité VTT :

Parcours :

Réduire à 1 mètre la largeur Minimum et prévoir des accès pour les spectateurs

Rajouter la catégorie Tandem : 25 à 35 km (1h à 1h30) et remettre les catégories dans l'ordre

Classement par Comité National et Critérium

D'abord un merci à Jacques pour son boulot fait sur cette proposition

N'a pas été validé la difficulté majeur c'est qu'après la 7^{ème} place ils sont tous à Zéro (comment fait-on pour mettre en grille l'année suivante) une rencontre avec Jacques lors de sa présence à Paris avec Roland et Jean-Pierre est souhaitée

A voir que ce soit une autre personne que le représentant fédéral qui fasse le classement.

Donc il reste du boulot à faire

Championnat National 2019

Salles sont bloquées

Recherche de partenaires en cours

Une tombola sera organisée

Plus de détail en Octobre

Championnat National 2020

Une demande de la Sarthe est arrivée pour 11/12 Juillet 2020 à La Chapelle ST Aubin elle est validée par les présents

Besoin de formation en Région & Convention FFC : non abordé par manque de temps

Activité Cyclotourisme par Christian Panouze

Participants : Pierre Holder, Laurent Sagnier, Bernard Ferrat, Christian Libouban, Alain Clouzot.

Absents : Roger Biasotto, Serge Duigou & Patrick Hedou (excusé)

Cooptation de Laurent SAGNIER de la région Rhône-Alpes

Laurent Sagnier nous a exposé le sens de son engagement et ses disponibilités.

Point saison passée

Toutes les régions représentées confirment un maintien des effectifs ou de très faibles diminutions.

Organisations par régions

Organisation de randonnées cyclos classiques, avec quelques randos à thèmes tournées vers la découverte et le développement de l'activité.

Nouveau CERFA

Après plusieurs déclarations faites dans diverses préfectures il n'apparaît pas de difficultés particulières hormis quelques incompréhensions vite dissipées.

Rassemblement fédéral

Avec seulement 70 inscrits actuellement, la Commission Cyclo de la Hte-Garonne s'inquiète du peu d'engouement suscité malgré l'attrait touristique de la région à visiter.

Une nouvelle information va être diffusée à l'ensemble des Comités et des Clubs cyclistes.

Tour de Bretagne

Complet

Rencontre avec la FFCT

Un point sur cette rencontre a été fait en appui de la note (ci-dessous) élaborée par Anne-Laure.

Note synthétique sur la rencontre entre la FFCT et la FSGT du vendredi 12 janvier 2018

La FFCT était représentée par Mme Martine Cano - présidente, M. Jacques Vagner - vice-président, M. Dominique Lamoullier - vice-président et M. Christian Proponet - secrétaire général.

La FSGT était représentée par Mme Emmanuelle Bonnet-Oulaldj - co-présidente, M. Jean-Marie Bonnin - responsable du CNAV, M. Christian Panouze - responsable du cyclotourisme CNAV et Mme Anne-Laure Gouffert - salariée fédérale au domaine des activités sur le suivi des activités vélo.

Après une présentation des différents représentants, des fondements et valeurs de nos fédérations et actualités de nos activités, nous avons échangé sur les points suivants :

- ACCUEIL DES COUREURS EN RECIPROCITE : La FSGT a reçu courant novembre un courrier de la FFCT indiquant qu'elle allait créer à partir de la saison civile 2018 trois options à leur licence dont une option « Sport ». L'obtention de la licence cyclotourisme option « Sport » est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition. La FFCT demandait à la FSGT et aux organisateurs des courses de reconnaître la licence cyclotourisme « option Sport » en évitant notamment au porteur.euse de cette licence de re-présenter un certificat médical.

Après échange avec la FFCT, nous avons donné une suite positive à leur demande, tout en demandant en retour la réciprocité de reconnaissance de nos licences dans l'ensemble de leurs manifestations (également en terme de tarif) et en les alertant également sur les pressions que mettent certains comités FFCT sur des clubs doublement affiliés FFCT-FSGT au sujet de la double-licence.

> Nous convenons de leur envoyer le courrier de la MDS précisant nos conditions de couverture ainsi qu'un dépliant de notre assurance. Et inversement. La FFCT nous assure que leurs coureurs sont assurés pour toutes les activités des licenciés.

- DECLARATION COMMUNE : De nombreux sujets font sens commun entre nos 2 fédérations (fédéralisation des pratiques, difficultés des clubs face aux contraintes administratives, certificat médical,...). La FFCT fera une proposition de courrier commun, mais aussi en y associant l'UFOLEP, aux autorités de tutelles, pour affirmer notre besoin de reconnaissance, le rôle social des fédérations et des clubs dans les localités, pour alerter sur les manifestations sur la voie publique, les contraintes qu'ont désormais les pratiquants en adhérant à un club (CM), pour considérer à part ce qui est non-compétitifs et les différentes formes de compétitions...

- Au-delà de l'activité vélo, la FFCT et la FSGT partagent les mêmes préoccupations relatives à l'évolution de la gouvernance du sport, et au risque de concentrer les moyens publics pour des fédérations olympiques, qui verront leur pouvoir augmenter.

- Les échanges du jour nous amènent à penser qu'il est important de **formuler un PROTOCOLE D'ACCORD** entre nos 2 fédérations.

De nouveaux échanges et un travail commun seront donc prévus dans un futur proche.

Communication et site-Internet

Laurent Sagnier a attiré notre attention sur le problème de visibilité de la FSGT en général et du cyclotourisme en particulier. Problème qui avait déjà été mis en évidence lors de précédentes réunions, après discussion nous avons pris l'engagement dans un premier temps de renforcer la page cyclo du site fédéral actuel en diffusant régulièrement les infos sur nos organisations en région ainsi que de fournir une liste de contacts à l'usage des personnes cherchant des infos sur le cyclotourisme dans les diverses régions.

FSGT
Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Retour des groupes de l'Après-midi

Groupe Fonctionnement par Anne-Laure Goulfert.

Participants : Dany Bouteiller, Laurent Sagnier, Bernard Ferra, Christian Panouze, Jean-Marie Bonnin.

Rappel de la composition de la coordination du CNAV

Jean-Marie : animateur + trésorier
Jacques : animateur + règlement + dopage
Rolland : animateur + formation
Yves : route + règlement
Jean-Pierre : route + événement
Francis : route + pratique femme
Eric : VTT
Christian : cyclotourisme (+Pierre Holder)
Sylvie : école de vélo
Dany : route + fonctionnement

Compte-rendu des réunions

Nous refixons la procédure afin d'envoyer le CR des réunions du CNAV et de la coordination rapidement :

- rédaction des parties de CR sous 8 jours avec régulation et validation des participants de chaque groupe
- envoi de son CR définitif à Myriam et Jean-Marie avec la coordination du CNAV en copie sous 8 jours
- compilation et mise par chronologie de tous les CR par Jean-Marie
- mise en page et avant par Myriam à tout le CNAV sous 15 jours

Merci de mettre dans chaque partie de CR (pour les groupes) les participants à la séquence.

Etat des lieux :

Les EGAV avaient permis d'établir qu'il était important de travailler un état des lieux pour les activités suivantes :

- épreuves exceptionnelles sur route (qui sortent de l'ordinaire, qui ne se font pas tous les dimanches)
- contre la montre
- piste
- cyclotourisme (calendrier complet)
- cyclocross

Christian, Dany, Jean-Marie et Francis (après validation avec lui) se répartiront différents territoires afin de récupérer les infos auprès des comités, commissions cyclistes.

Proposition :

Francis : Ile-de-France, Bretagne, Centre ouest

Dany : Champagne, Nord Pas de Calais, Alsace Lorraine

Jean-Marie : Sud-est, Centre et Bourgogne, Centre Est, Corse et outre-mer

Christian : Sud, Sud-ouest

Communication :

Les EGAV avaient permis d'établir qu'il était important de travailler la communication, qui permet de gagner en visibilité. Elle a prouvé son efficacité pour susciter la confiance et l'appropriation. Cette méthode se montre efficace pour encourager la compréhension et le soutien.

Le vélo FSGT par ce biais, doit se doter d'identités distinctes, les faire connaître et les valoriser auprès de publics ciblés.

C'est indispensable pour :

- informer
- modifier les comportements
- promouvoir le vélo FSGT, ses projets

Actuellement il existe le site internet fédéral, incomplet et insuffisant d'après ce qui ressort des EGAV. Il apparaît peu pratique et concis, trop général, arriver à ce qui est recherché n'est pas évident.

Certes, il est nécessaire de répéter encore et toujours comment le site fonctionne mais d'autres moyens de communication existent.

Comment utiliser ceux qui sont facilement accessibles et gratuits ?

Plusieurs pistes :

- bulletins mensuels ou trimestriels à envoyer par mails
- newsletters à un réseau d'abonnés
- page Facebook
- blog

...

Il reste à réfléchir au contenu de ces divers moyens gratuits à notre disposition.

Quelques idées : présentation et organisation du CNAV, tout sur la formation, les grandes épreuves, les championnats nationaux, PV du CNAV, le vélo enfants, le VTT, le cyclotourisme...

Il nous faut réfléchir à la pertinence des contenus, les sujets et les informations retenues doivent être dignes des attentes de la cible.

A l'issue d'un riche échange, 2 idées se concrétisent :

- revisiter le site actuel (reclasser les choses...) : Jean-Marie travaillera avec Myriam là dessus en demandant un accompagnement du Système Information
- réfléchir à la création d'un site internet propre au vélo (en recherchant dans ressources, des compétences au sein du CNAV, des commissions, des coureurs – en allant voir d'autres sites d'activités qui fonctionnent de manière indépendante° Cette décision sera prise en coordination du CNAV.

Formation au sein du CNAV

Aujourd'hui afin de partager le lourd travail au sein du CNAV, de partager les expériences de chacun pour préparer l'avenir, en se formant sur le tas, nous pensons qu'il est essentiel que des missions soient désormais assurées en doublette de manière intergénérationnelle.

Ce travail devra être à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la coordination du CNAV, en répertoriant qui veut s'investir, dans quelles missions, au niveau du CNAV, de sa coordination, et aussi aller solliciter certains acteurs pour constituer des doublettes.

Règlements par Yves Perrusset

Participants : Pascal Machu, Nicolas Rochard, Michel Delaamre, Alain Gouya, Pierre Marmillod, Jacky Lebars
Jean Pierre Courteaux.

Le groupe n'a pas discuté sur le règlement VTT, celui des jeunes vététistes, des écoles de vélo.

LES PRIX PAR EQUIPES

Le groupe regrette que lors de la cérémonie protocolaire, peu pas de coureurs sont présents pour recevoir le prix par équipe. C'est souvent un dirigeant qui représente l'équipe nominée.

Le groupe s'interroge sur la nécessité de garder cette forme de récompense.

Il en ressort que malgré le désagrément constaté, l'esprit FSGT est de mettre en avant la performance collective sans pour autant minoriser la performance individuelle.

Nous devons mieux communiquer sur le prix par équipe. Il est du ressort des accompagnateurs, des dirigeants de vérifier sur le classement affiché si leur équipe est récompensée et d'en informer les coureurs.

Le groupe souhaite remplacer les trois équipes de cinq coureurs par une équipe de maximum quinze coureurs.

Les coureurs d'un même comité n'ont pas tous le même maillot et ne s'identifient pas ou mal. Les équipes d'un même comité n'ont pas à être en concurrence.

Avec une seule équipe de maximum 15 coureurs, le calcul se fera sur les trois coureurs les mieux classés. La compréhension et la lisibilité sera améliorée et renforcera la performance collective.

Le groupe a adopté cette mesure et demande que celle-ci soit mise en place dès le championnat route 2018.

Pour la remise des récompenses, tous les coureurs (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) doivent être présents.

Pour le prix par équipe, présence obligatoire de trois coureurs de la catégorie d'âge concernée.

PERIODE DE REFERENCE

Le groupe ne comprend pas et trouve anormal que les épreuves faites entre la date de clôture des inscriptions et la date du championnat ne soient jamais prises en compte.

Le groupe souhaite que toutes les épreuves FSGT puissent être comptabilisées et de revenir sur les dates :

Pour la route et CLM du 1^{er} juin 31 mai de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours

Pour les cyclocross du 1^{er} janvier de l'année précédente au 31 décembre de l'année en cours.

APPEL DES COUREURS

Pour la route et le cyclocross.

La feuille d'inscription ne comporte plus 3 équipes de 5 coureurs mais une équipe de maximum 15 coureurs. C'est au comité ou la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'autre préférentiel.

Pour l'appel :

le champion sortant est appelé en premier,

le 1^{er} coureur du 1^{er} comité, le 1^{er} coureur du 2^{ème} comité, le 1^{er} coureur du 3^{ème} comité etc

le 2^{ème} coureur du 1^{er} comité, le 2^{ème} coureur du 2^{ème} comité, le 2^{ème} coureur du 3^{ème} comité etc

L'ordre des comités correspond aux classements par équipes de l'année précédente.

Pour l'ordre des équipes pourquoi pas un tirage au sort ou l'ordre d'arrivée des feuilles d'inscriptions avec le chèque.

REGLEMENT 2018

Pour le championnat route et le CLMx4, à la fin du paragraphe 'période de référence', N ou N-1 il serait utile remplacer N ou N-1 par dans l'année en cours ou l'année précédente.

Un coureur ayant marqué dans l'année précédente plus de 200 points pour les hommes et 400 points pour les femmes ne peut pas participer au championnat.

Qu'en est-il d'un coureur ayant moins de 200 points (H) ou moins de 400 (F) avant la prise de licence et dépassant le quota de points en cours de saison.

Le nombre de point pour les féminines est passé de 200 à 400. Aujourd'hui le groupe 'pratique féminine' propose de passer de 400 points à 100 points. (voir compte rendu du groupe)

Nous devons être précis sur ce point qui est source à discussion et à interprétation différente dans les comités.

Il est nécessaire d'avoir une réflexion globale sur ce point en tenant compte des possibilités pour vérifier le classement national des coureurs concernés.

Le groupe a tous les éléments pour continuer à travailler sur les différents règlements (épreuves fédérales et règlement national) afin d'améliorer la compréhension ou de préciser les certains articles.

Il transmeta à la coordination du CNAV ses réflexions pour d'éventuelles modifications lors du prochain CNAV.

Pratique féminine par Francis Pelissier

PROJET MODIFICATION REGLEMENT FEDERAL CYCLISME

Cyclo-Cross :

Modification du règlement sur le matériel de Cyclo-cross pour les championnats de France.

- *Seuls les vélos type Cyclo-cross seront autorisés : (guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 32 mm, suspensions avant et arrière interdite). Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.*

***A savoir que de plus en plus les vélos évolue surtout les VTT et VTC.
Exemple un VTT 29 pouces peut avoir des roues de 700.***

Féminine :

Modification du règlement sur la pratique féminine, du nombre de points pour la route et pour le Cyclo-cross critère de sélection pour les championnats de France.

-
- **Porter le nombre de point de 400 points à 100 points pour la route.**

Classement National Par Points (F.F.C) Féminine

Points	Féminines	Points	Féminines	Points	Féminines
400	35	80	107	20	190
300	45	50	130	17	200
200	59	40	145	10	250
100	93	30	165	sur 442 clasées	

- **Pour la saison cx 2018/2019 : Toutes féminine ayant obtenu dans la saison en cour au moins un point en coupe de France FFC ou UCI seront interdit de championnat FSGT.**

A savoir que seule les 30 premières Féminines marquent des points sur les coupes de France en fédération et qu'il y a 4 à 5 manches par ans. (Moyenne par courses 65).

Maillot fédéral sur tous les championnats Route, Cyclo-cross et VTT à l'égalité avec les hommes ainsi que le podium et les récompenses.

Evénements Nationaux par Xavier Raynaud

Participants : Jean-Pierre Miguet, Roland Geisser, Pierre Holder, Pascal Dupas.

Mise en place d'un calendrier des épreuves nationales : les championnats nationaux, les grandes épreuves et les rassemblements cyclos

Un agenda, chaque début d'année, sera mis sur le site et diffusé dans les commissions vélo

Problème de la charte

- Bien déterminer le rôle de l'organisateur et le rôle des responsables fédéraux et le respect des uns et des autres.
- Signature de la charte fédérale et de la charte spécifique à l'organisation par tous les acteurs.
- Voir pour un document spécifique pour relancer les comités et clubs ; avoir une visibilité à plus long terme sur les dates sur les championnats nationaux et des rassemblements cyclotouristes
- Voir pour un courrier plus spécifique et motivation pour les comités.
- La direction Fédérale doit s'interroger sur le dysfonctionnement de la Bretagne et avoir un regard objectif. .
- Proposition de supprimer les prix par équipe : peu d'intérêt ; souvent un responsable de club, ce ne sont pas les coureurs qui viennent chercher les récompenses.

Article 17

Ecole de vélo

Catégories :

MOUSTIQUES	05-06 ans dans l'année
POUSSINS	07-08 ans dans l'année
PUPILLES	09-10 ans dans l'année
BENJAMINS	11-12 ans dans l'année

Les enfants de l'Ecole de Vélo doivent rester dans leur catégorie : **Pas de surclassement.**

Développement :

Moustiques, Poussins, Pupilles, Benjamins : 5,60 mètres. Pas de blocage de dérailleurs.

Epreuve Route :

1) **Equipement et matériel :**

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée des épreuves et devra être porté pendant les entraînements.
- Les caméras sur les casques, sur les vélos ou sur les concurrents sont interdites.
- Les oreillettes et téléphone portable sont interdits.
- Les gants sont obligatoires et les embouts de guidons devront être obstrués.
- Les cale-pieds avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires pour l'épreuve des jeux d'adresse.
- Le changement de vélo est interdit sur l'ensemble des épreuves.
- Le VTT est autorisé mais il est préférable d'avoir un vélo de route.
- Les vélos à assistance électrique sont interdits.
- Le contrôle de braquets devra être réalisé avant chaque épreuve.

2) **Epreuves :**

- **Jeux d'adresse :**

Parcours adapté Moustiques et Poussins : 5 à 7 jeux maxi.

Parcours adapté Pupilles et Benjamins : 6 à 8 jeux maxi.

Ces épreuves se disputent sur des parcours où sont répartis divers jeux afin de réaliser certains gestes techniques (slaloms, virages, ramassages d'objets, freinages...).

Barème des pénalités : (voir plaquette Jeux des Ecoles de Vélo Route)

1 faute = 5 secondes (quille ou liteau tombé, pied à terre...)

Jeu refusé ou évité : 30 secondes

6 fautes maximum soit 30 secondes.

- **Vitesse :**

2 séries de sprint, durées maximales de 15'', le meilleur temps sera gardé.

Moustiques : 80 mètres maxi

Poussins : 100 mètres maxi

Pupilles et Benjamins : 150 mètres maxi

- **Course :**

Les catégories écoles de vélo de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie. Les départs devront être différés.

Reconnaissance possible du parcours.

Moustiques : 800 m maxi soit une durée de 3 minutes,

Poussins : 3 kms maxi soit une durée de 6 minutes,

Pupilles : 5 kms maxi soit une durée de 15 minutes,

Benjamins : 10 kms maxi soit une durée de 20 minutes.

Epreuve Cyclo-cross :

1) **Equipement et matériel :**

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée des épreuves et devra être porté pendant les entraînements.
- Les caméras sur les casques, sur les vélos ou sur les concurrents sont interdites.
- Les oreillettes et téléphone portable sont interdits.
- Les gants sont obligatoires et les embouts de guidons devront être obstrués.
- Le changement de vélo est interdit sur l'ensemble des épreuves.
- Le VTT est autorisé mais il est préférable d'avoir un vélo de cyclo-cross.
- Les vélos à assistance électrique sont interdits.
- Le contrôle de braquets devra être réalisé avant chaque épreuve.

2) **Epreuves :**

Le portage de vélo est interdit.

Le tracé adapté aux enfants pourra néanmoins comporter des obstacles naturels (buttes, fossés...) ou artificiels (planches, sacs...) d'une hauteur maximale de 10 cm.

Les montées et descentes d'escaliers sont interdites.

Les catégories écoles de vélo de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie. Les départs devront être différés.

Reconnaissance possible du parcours.

Moustiques : 4'

Poussins : 6'

Pupilles : 8'

Benjamins : 10'

Epreuve VTT :

1) **Equipement et matériel :**

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée des épreuves et devra être porté pendant les entraînements.
- Les caméras sur les casques, sur les vélos ou sur les concurrents sont interdites.
- Les oreillettes et téléphone portable sont interdits.
- Les gants sont obligatoires et les embouts de guidons devront être obstrués.
- Le changement de vélo est interdit sur l'ensemble des épreuves.
- Les pneus slick sont interdits.
- Les vélos à assistance électrique sont interdits.
- Les cornes de vache sont interdites.
- Les roues de 20, 24, 26, 27 et 29 pouces sont autorisées et doivent être équipées de pneus d'une largeur minimum de 1,75 pouce.
- Le guidon de triathlète est interdit.

2) **Epreuves :**

- **Gymkhana :**

Parcours adapté Moustiques et Poussins : 5 à 7 jeux maxi.

Parcours adapté Pupilles et Benjamins : 6 à 8 jeux maxi.

Epreuve individuelle et non chronométrée.

Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

Barème des pénalités : (voir plaquette Jeux des Ecoles de Vélo VTT)

1 faute = quille tombée ou évitée, pied à terre, chute...

Jeu refusé ou évité : 10 fautes.

A partir du départ, le parcours doit être fluide, il n'est pas permis de mettre le pied à terre ni de s'arrêter entre chaque jeu et ceci jusqu'à l'arrivée (les deux roues doivent être continuellement au sol).

Obligation de faire le gymkhana pour pouvoir participer au cross-country.

- **Cross-country :**

La longueur du parcours doit tenir compte de la catégorie de l'enfant, du dénivelé et de la stabilité du sol.

Les catégories écoles de vélo de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie.

Les départs devront être différés (en premier les garçons et en deuxième les filles).

Reconnaissance possible du parcours.

Moustiques : distance préconisée 800 m soit une durée de 5 minutes pour le premier

Poussins : distance préconisée 2kms soit une durée de 8 minutes pour le premier

Pupilles : distance préconisée 4kms soit une durée de 15 minutes pour le premier

Benjamins : distance préconisée 6kms maxi soit une durée de 25 minutes pour le premier

Compétitions route, cyclo-cross et VTT :

Les enfants des écoles de vélo ne seront autorisés à courir qu'une seule fois par semaine ou par week-end. Ils ne peuvent courir deux jours consécutifs.

Dans le cas d'un jour férié accolé à un week-end, possibilité de faire deux épreuves avec un jour de décalage.

Exception lors des critères nationaux, voir les règlements spécifiques à chaque championnat : route, cyclo-cross ou VTT.

Intervention en fin de séance de Jean-Marie Bonnin :

Il est a rappelé le fonctionnement du CNAV sur l'application des modifications apportées sur les règlements : Toutes les modifications sont présentées discutées lors du CNAV de Mars, ensuite elles sont envoyées dans les commissions ou comités avec un retour fin juin.

TOUTES LES MODIFICATIONS APORTEES SUR LES REGLEMENTS (épreuves Championnats ou règlement national) SONT DISCUTEES EN MARS ET VALIDEES EN OCTOBRE POUR UNE APPLICATION AU 1^{er} JANVIER DE L'ANNEE SUIVANTE ;

Point sur les finances :

Nous devrions finir l'exercice et le triennal (2015-2018) en équilibre, malgré l'absence de championnat VTT. Les enveloppes exceptionnelles demandées pour la formation et le VTT 2017 ont été acceptées. Nous avons réalisé un réassortiment de maillots de champion (il manquait certaines tailles) pour un montant de 339.91€. Nous allons commander des chasubles fluo pour les coreprésentants fédéraux et nous lançons un devis pour le réapprovisionnement des manchettes (± 1200€).

Laurent Sagnier du Comité Rhône remercie le CNAV pour son accueil, son écoute et la qualité de ses travaux lors de sa première participation.

CYCLO-CROSS		ROUTE		VTT	
Co-responsable Fédéraux		Co-responsable Fédéraux		Co-responsable Fédéraux	
2001	Bagneux Hauts de Seine les 27&28 Janvier	2001	Fécamp	2001	
2002	Quimperlé	2002	Damazan	2002	Semur en Vallon Sarthe 72
2003	Briennes les Chx Aube	2003	Carrouge	2003	Brest Finistère 29
2004	Firminy Loire	2004	Lillers 26 & 27 Juin Pas de Calais	2004	Auvers ST Georges Essonne 91
2005	Maz d'Azil Ariège les 29 & 30 Janvier	2006	Langlades les 24 & 25 Juin Gard	2005	Pau 64
2006	Le Touquet	2006	Tournay les 24 & 25 Juin Hautes Pyrenées	2006	Mouans Sartoux 27 Mai Alpes-Maritime 06
2007	Les Mureaux Yvelines les 27 & 28 Janvier	2007	Bourg Blanc Le 1 Juillet Finistère	2007	Bagard le 27 Mai Gard 30
2008	Dijon 26 & 27 Janvier Cote D'Or	2008	Commele en Vernay les 28 & 29 Juin Loire	2008	Harnes 13 Juillet Nord Pas de Calais 62
2009	Limours 24 & 25 Janvier Essonne	2009	St Cosme en Vairnis 27 & 28 Juin Sarthe	2009	Storcenshon Alsace
2010	Auterive 30&31 Janvier Haute Garonne	2010	7 & 8 Juillet Sauret Besserve Puy de Dôme	2010	14 & 15 Juillet Sauret Besserve Puy de Dôme
2011	Troyes Aube 29&30 Janvier	2011	Bainethun 2&3 Juillet Nord Pas de Calais	2011	Kernilis 16 & 17 Juillet Finistère
2012	Grand Charmont 21&22 Janvier Doubs	2012	Rozier en Donzy Loire Les 7&8 Juillet	2012	Anduze GARD Les 7&8 Juillet
2013	Plevenon Cap Frehel 19&20 Jan Cote d'Armor	2013	La Guiche 13 & 14 Juillet Saone et Loire	2013	Mesnil Reaune le 7 Juillet Seine Maritime
2014	Parc de Chaoué Allonnes 17 & 18 Janvier Sarthe	2014	Andon 5 & 6 Juillet Alpes Maritime	2014	Hauteville les Dijon Côte d'Or 12& 13 Juillet
2015	Villers-Chatel 17& 18 Jan Nord-Pas de Calais	2015	Le Caylar Herault 4 & 5 Juillet	2015	Munster Haut Rhin 11 & 12 Juillet
2016	Crenoy-près-Troyes 23 & 24 Janvier Aube	2016	ST Genies de Malgoires Gard 9 & 10 Juillet	2016	Elancourt Yvelines 2 & 3 Juillet
2017	Flourens Haute Garonne 21 & 22 Janvier	2017	Rouez en Champagne 1 & 2 Juillet Sarthe	2017	Guillers Bretagne 8 & 9 juillet
2018	Stains Seine St Denis 20 & 21 Janvier 2018	2018	ST Gengoux le National Saône & Loire 7 & 8 Juillet 2018	2018	
2019	Belleneuve Côte d'Or 19 & 20 janvier 2018	2019	Bouquehaut 62 29&30 juin 2019	2019	Retwiller 68 6 & 7 Juillet 2019
2020	Nogent sur Seine AUBE	2020	4 & 5 Juillet 2020	2020	La Chapelle St Aubin 72 11 & 12 Juillet
2021	Morbihan	2021		2021	
2022		2022		2022	
2023		2023		2023	